

# Élections Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie

## Vote par correspondance Mode d'emploi



1 Choisissez vos candidats représentant votre secteur d'activités.

**Rayez les noms qui ne font pas l'objet de votre choix sur la liste des candidats.** Votre bulletin comporte alors les noms des candidats que vous avez choisis.

Leur nombre doit être égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir pour votre secteur. Par exemple, si vous êtes un électeur du Bâtiment, vous pouvez choisir 10 noms au maximum sur votre bulletin, car 10 sièges sont à pourvoir pour ce secteur.

2 **Insérez votre bulletin dans l'enveloppe secteur.** L'enveloppe et le bulletin ne doivent comporter aucun signe ou mention apparente pour que votre vote soit valide.

3 Insérez celle-ci dans l'enveloppe-réponse T.

4 **Signez l'enveloppe T.** Apposez impérativement votre signature dans l'emplacement prévu à cet effet, dans le cadre « SIGNATURE » pour rendre votre vote valide.

5 **Postez l'enveloppe T sans l'affranchir.** **ATTENTION !** Postez votre enveloppe le plus rapidement possible, dès la réception de vos documents de vote.

Un envoi avant le **mercredi 3 juillet** permet l'arrivée de votre pli électoral dans les temps (10 juillet, date du scrutin).



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

NOUVELLE-CALÉDONIE